

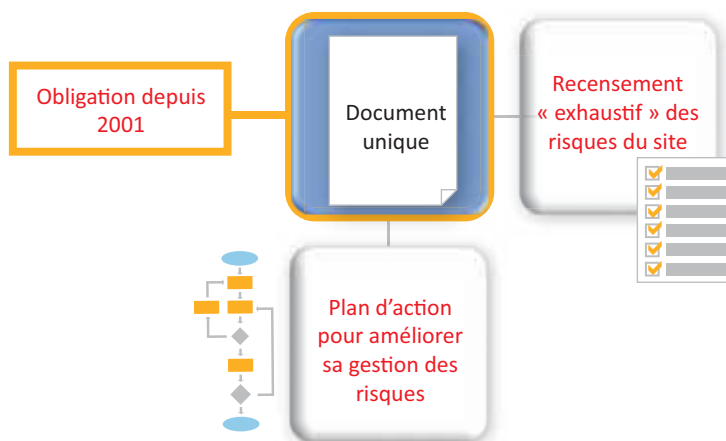
LE DOCUMENT UNIQUE

GÉRER ET SUIVRE LA SÉCURITÉ SUR SITE INDUSTRIEL

Vous donner une vision des risques pour la santé et la sécurité :

Savez-vous que, depuis 2001 (décret n°2011-1016 – 5 nov. 2001), il est obligatoire de mettre en place le Document Unique, relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs ? Ce document doit être tenu à jour et mis à disposition sous peine de sanctions pénales et financières (R4121-1 du code du travail).

Nos experts HSE, grâce à une méthodologie d'analyse éprouvée, identifient et recensent les risques, élaborent le Document Unique et vous accompagnent dans la réalisation du plan d'action.



AVANTAGES

de notre offre Document Unique :

- identifier de manière exhaustive les risques de votre site par unité de travail
- bénéficier d'un document conforme aux exigences légales et administratives
- avoir à disposition un document opérationnel pour le suivi de la sécurité sur site industriel
- profiter d'une évaluation efficace et d'un plan d'action adaptable pour améliorer sa gestion des risques.

AVANTAGES

du Réseau Experts :

- une vision globale et transversale pour vous apporter un regard innovant
- une couverture des grands piliers de l'entreprise avec des consultants experts dans leur domaine de compétences
- une culture du résultat pour favoriser le changement et le développement de votre entreprise.

> 04 26 68 28 45

a.viricel@reseauexperts.fr

demandez votre Document Unique et rencontrez nos Experts

www.reseauexperts.fr

**Réseau
Experts**
POUR RÉUSSIR VOS PROJETS

